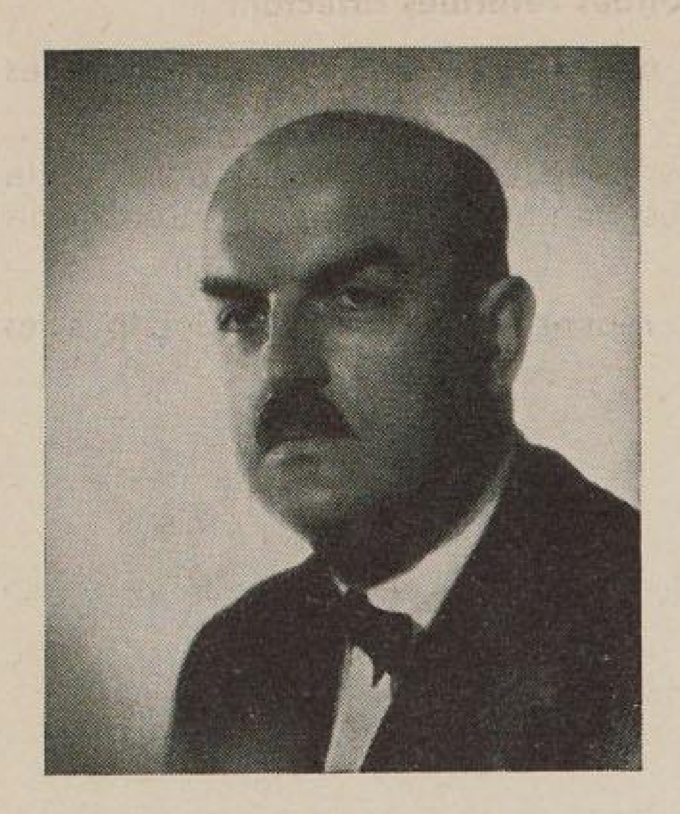
Elections législatives du 23 Juin 1968 – Département de l'Essonne, 2e circonscription



MICHEL BOSCHER,

Ancien déporté de la Résistance, marié, père de 2 enfants, est âgé de 45 ans. Il est Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre avec palme. Il exerce la profession de commissaire-priseur. Il est licencié en Droit.

Candidature d'Union pour la Défense de la République

Michel BOSCHER

Député sortant,
Conseiller général,
Maire d'Evry.

Electrices, Electeurs,

Mai 1958. – Mai 1968 : Dix ans au cours desquels la France avait retrouvé sa place dans le monde : forte, respectée, prospère... Dix ans pendant lesquels inlassablement, petit à petit, l'économie se modernisait, les équipements nécessaires à la vie de tous étaient construits : écoles, lycées, hôpitaux, autoroutes, logements, etc. Dix ans pendant lesquels les moyens d'existence de chaque Français — et particulièrement ceux des personnes âgées — s'amélioraient lentement mais sûrement... Tout cela après de longues années de stagnation.

***

Quelques semaines de désordre, né à l'origine de l'action d'un groupe d'étudiants surexcités, désireux non pas tant d'améliorer les méthodes de l'Université que de jeter à bas la société tout entière et cet édifice qui est le bien commun de tous les Français est menacé.

Les grèves ? Nous en avons connu d'aussi dures en 1947 et en 1953 ; elles s'étaient soldées par un nombre d'avantages non négligeables au profit des travailleurs. Ces avantages n'avaient pourtant aucune commune mesure avec ceux définis dans la nuit du 26 au 27 mai dernier lors des négociations entre Gouvernement, Patronat et Syndicats, améliorés encore lors de pourparlers ultérieurs. Rappelons-en l'essentiel : suppression des zones de salaire, augmentation de 35 % du S.M.I.G., augmentation d'au moins 10 % du salaire réel au cours de 1968, reconnaissance des droits syndicaux dans l'entreprise.

Accueillis favorablement par la grande majorité des travailleurs, ces avantages n'ont pas suffi à certains : **il fallait pour ceux-là détruire le régime et la République.** Entraves à la liberté du travail, pressions exercées contre les non-grévistes par des éléments étrangers à l'entreprise, désordres entretenus dans les rues de nos grandes villes par des agitateurs professionnels : on a tout mis en œuvre pour jeter le pays dans l'abîme, ceci avec l'appui bienveillant du parti communiste et le concours intéressé de politiciens sans scrupule, tel M. Mitterrand.

***

Le 30 mai, le pays s'est ressaisi, effrayé du chaos dans lequel on voulait le jeter. Le discours du Chef de l'Etat, la présence de 1.500.000 Français, groupés autour du drapeau tricolore au cœur de Paris, ont illustré ce sursaut, ce refus de la guerre civile.

Il faut maintenant rebâtir

Pour cette rénovation, **il faut entreprendre une série de profondes réformes affectant :**

— **l'administration de l'Etat** (l'effet paralysant des bureaux a été pour beaucoup dans les causes de la crise) ;

— **les relations entre employeurs et salariés,** dans les secteurs privé et public, aussi bien sur le plan du partage des fruits de l'expansion que des responsabilités de gestion (je rappelle que je préconisais déjà cela dans ma circulaire électorale de 1967) ;

— **la structure même de l'Université française** qui doit être repensée en commun par tous les intéressés : pouvoirs publics, enseignants, étudiants.

Il faut aussi **protéger les avantages acquis !**

A cela deux conditions :

— une reprise de l'expansion économique seule capable de juguler la hausse des prix qui balayerait rapidement l'effet des hausses de salaire ;

— une action en faveur de l'agriculture compensatrice des prix européens fixés à Bruxelles.

Il faut enfin pour réussir cette œuvre

— **un renouveau dans les méthodes et dans l'esprit** de notre République, qui ne sera obtenu qu'en

● associant plus étroitement aux décisions engageant l'avenir tous ceux qui portent des responsabilités : élus nationaux, départementaux, municipaux, représentants des forces économiques et sociales, ceci dans un dialogue constructif et permanent ;

● réconciliant tous les Français : ceci veut dire à la fois l'oubli du passé par le vote rapide d'une **loi d'amnistie** couvrant, en particulier, les événements d'Algérie et l'**élargissement du gouvernement** de demain à tous les hommes de bonne volonté, quelles que soient les nuances de leur pensée politique, du moment qu'ils acceptent les notions fondamentales de liberté, de justice, de renouveau et d'ordre.

* * *

C'est à une telle œuvre que je m'engage à apporter mon concours et mon soutien. **S'il s'avérait qu'elle n'était pas rapidement engagée, je me démettrai du mandat que je sollicite aujourd'hui de vous,** car j'estime que la situation du pays est trop grave pour qu'on puisse envisager de se contenter de gérer, même avec conscience, les affaires de la France sans y apporter un vaste et indispensable souffle de renouveau.

Mais je suis sûr, et vous partagerez sans aucun doute ma certitude, que ce renouveau dans l'ordre et la légalité sera le but que se fixera la majorité de demain en accord avec le Chef de l'Etat, le Général de Gaulle.

Votez pour la Défense de la République

Votez pour le Renouveau de la France

Votez Michel BOSCHER

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Jean-Claude SCHWEITZER

Agent de production I.B.M.,

Ancien Conseiller municipal de Brétigny-sur-Orge.

Imp. Muller, Brunoy